

FONDATION VALLET

Abritée par la Fondation de France

ATTESTATION DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Dossier de renouvellement

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : **ENSCI - Les Ateliers**

Le chef d'établissement, Mme. **Frédérique PAIN**

certifie que l'élève **Paul FERRIER**

- était inscrite dans l'établissement pour l'année scolaire 2022/2023
en (1) : **1^{ère} année de Master en Création Industrielle/ Design Textile**
- passe en année supérieure de (1) : pour l'année scolaire 2023/2024
dans l'établissement : **2^{ème} année de Master en Création Industrielle/Design Textile**
(1) : préciser le diplôme et le niveau.

Rappel : Pas de bulletin de notes de l'ENSCI. Le suivi pédagogique est basé sur l'individualisation du cursus, de ce fait l'établissement privilégie le passage d'un semestre à l'autre sous la forme d'une présentation du travail accompli et la validation par un Jury de fin de phase au cours duquel les objectifs à atteindre pour le semestre suivant sont précisés à l'élève.

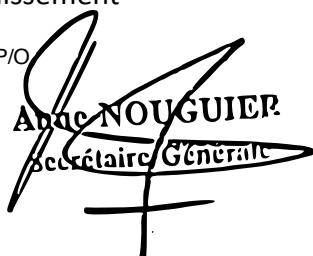
Avis de la coordination de phase:

Paul a soutenu son jury de fin de phase 1 en juillet 2023 avec réussite, nous montrant toute sa progression et son investissement.

Paul est un élève toujours aussi sérieux qui fait preuve de ténacité dans l'acquisition des outils Il est un élève engagé et investi.

Cachet et signature
du Chef d'établissement

Date : 07 / 09 / 2023

P/O

Anne NOUGUIER
Secrétaire Générale